

## 4 Politique

## Compte rendu parlementaire

## Le député Blaise Louembe expose sur l'intérêt des lois votées

AEE

Libreville/Gabon

C'EST dans une salle pleine à craquer de la Chambre de Commerce de Libreville que Blaise Louembé, le député du 1er arrondissement de Koula-Moutou, dans la province de l'Ogooué-Lolo, a fait le compte-rendu parlementaire à ses électeurs, résidant ou de passage à Libreville. Le député était accompagné à cet effet, de certains hauts cadres politiques de la province de l'Ogooué-Lolo.

L'honorable Blaise Louembe, par ailleurs président de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, de la Défense nationale et de l'Intégration régionale de l'Assemblée nationale a, durant plus d'une heure, expliqué à ses électeurs que lors de la session parlementaire qui vient de s'achever, le Parlement a voté 15 textes d'une importance capitale, dans le domaine de la jus-



Plusieurs cadres politiques de l'Ogooué-Lolo étaient présents à la chambre de commerce, samedi.



Le député Blaise Louembe durant l'exercice.

stice et du financement du programme de relance de l'économie. Non sans expliquer l'importance de ces réformes pour le pays. De longs échanges entre le député et ses hôtes qui se sont poursuivis durant le cocktail qui a ponctué la manifestation. "Je crois que le message a été compris, s'est réjoui l'élu de Koula-Moutou. Il est toujours important pour nous de venir expliquer à ceux qui nous ont envoyés à l'Assemblée nationale, tout ce qui s'y passe, car ils ont le droit de le savoir et c'est notre



Une vue de l'assistance venue écouter la communication du député de Koula-Moutou.

rôle". Ce dernier a expliqué son choix de réunir ses électeurs à la Chambre de Commerce par la simple raison que tous les électeurs du 1er arrondissement ne sont pas seulement à Koula-Moutou. Beaucoup vivent à Libreville. "Il a été judicieux pour moi, avant d'aller dans les tout prochains jours à Koula-Moutou, de réunir ceux qui ne peuvent faire le déplacement, ici à Libreville et leur expliquer ce que nous avons fait", a-t-il souligné.

## Vie des partis/SDG

## Juste Louangou Bouyoméka hôte des Ntoumois

G.R.M

Libreville/Gabon

A la tête d'une forte délégation, le président des Sociaux-démocrates gabonais (SDG), Juste Louangou Bouyoméka, a été reçu dernièrement par les militants du deuxième arrondissement de la commune Ntoun, à l'esplanade de la mairie de cette localité, sis à Nkok. Cela, dans le cadre de la grande tournée de remerciements qu'il entreprend à travers le pays depuis plusieurs semaines. Le périple du leader des SDG avait donc pour objet d'exprimer sa reconnaissance, notamment à ceux qui ont apporté leur soutien et leurs suffrages aux candidats de sa formation politique lors des élections législatives et locales d'octobre 2018.

On rappelle que dans la circonscription précitée, à défaut du siège de député, ce parti membre de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence a enregistré des conseillers municipaux et, surtout, deux postes d'adjoints au maire dans le cadre des accords passés avec le Parti démocratique gabonais (PDG).

Des résultats jugés satisfaisants pour un parti qui était à sa toute première bataille électorale. D'où les

remerciements de Juste Louangou Bouyoméka, non seulement aux électeurs, mais également à l'ensemble des habitants venus à sa rencontre. Candidat SDG aux dernières législatives dans le deuxième arrondissement de la commune de Ntoun, parti dont il est du reste haut représentant, Aloïse Bekale Ntoutoume a saisi l'occasion de la visite de son président pour indiquer que "le parti reste dans la dynamique impulsée par le leader des Sociaux-démocrates gabonais".

Il a invité son président à saisir son allié du PDG pour la régularisation du problème qui se pose au niveau du poste de deu-



Les auxiliaires de commandement et les militants SDG lors de la rencontre à la mairie de Nkok.

xième adjoint au maire de la commune. Lequel doit revenir au parti SDG, selon les accords passés entre

les deux formations politiques. Mais ce poste est jusqu'à présent occupé par un "ancien élu" PDG, désor-

mais exclu pour n'avoir pas respecté la note d'orientation de la hiérarchie de son parti lors de l'élection du

bureau du conseil municipal du chef-lieu du département du Komo-Mondah. Avant de quitter Nkok, Juste Louangou Bouyoméka a échangé longuement avec les auxiliaires de commandement et la notabilité locale. Ces derniers lui ont exprimé les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Aussi, dans le cadre de politique de lutte contre l'insalubrité et d'appui aux collectivités locales, le président des Sociaux-démocrates gabonais a-t-il mis à la disposition de la mairie hôte un important don d'équipements de collecte et de ramassage d'ordures. Tout comme il a offert du matériel informatique à la même collectivité locale.